



GREVE LYCEES EDUCATION PRIORITAIRE AIX-MARSEILLE

Appel à la grève de l'intersyndicale académique

SNES-FSU, CGT Educ'action, Sud Education, SNETAA FO, SN FO LC, SGEN CFDT, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, CNT-SO, SIAES-FAEN

Face à la mobilisation croissante dans les académies d'Aix-Marseille, Paris, Créteil et Versailles, le Ministère s'entête à ne pas ouvrir le chantier des lycées de l'éducation prioritaire. La prolongation du dispositif transitoire jusqu'en 2019 laisse le problème entier.

Le Ministère de l'Education nationale doit maintenant répondre et publier une carte élargie des lycées professionnels, généraux et technologiques en Education prioritaire.

Il y a urgence à mettre en œuvre un politique ambitieuse de réduction des inégalités scolaires favorisant la réussite de toutes et tous en lycée et lycée professionnel. Les collégiens issus de l'Education prioritaire ont le droit de poursuivre leur scolarité dans des lycées généraux, technologiques ou professionnels de l'Education prioritaire.

Il y a urgence à reconnaître la spécificité de l'enseignement dans les lycées de l'Education prioritaire, en terme de besoins des élèves et de conditions de travail des enseignants.

C'est pourquoi le Ministère doit ouvrir immédiatement le chantier de la politique d'Education prioritaire en direction des lycéens et garantir sans plus de délai le classement des lycées professionnels, généraux et technologiques, qui le requièrent, en Education prioritaire sur la base de critères nationaux transparents, tenant compte des spécificités des LGT et LP, notamment les critères sociaux mais aussi la proportion des élèves entrant en seconde en provenance de collèges REP/REP +.

Aucune sortie de lycée ou LP relevant de l'Education prioritaire ne saurait être acceptée.

L'intersyndicale appelle les personnels à amplifier la mobilisation sur la base des revendications suivantes :

- Elaboration, dans la concertation, de cartes des lycées, des LP, de l'Education prioritaire.
- Attribution d'un label de classement en « Education prioritaire » donnant lieu à une dotation spécifique garantissant à la fois **une réduction significative des effectifs par classe**, tenant compte des besoins spécifiques des publics accueillis et de leurs filières de formation en LGT ou en LP, et les moyens nécessaires à la mise en place de dédoublements en volume conséquent.
- Attribution de l'indemnité REP et maintien des droits aux bonifications de carrière et aux bonifications pour mutations.
- Extension de l'indemnité REP à tous les personnels en exercice, notamment de vie scolaire (AED, AESH...).

L'intersyndicale travaille à coordonner les actions. Elle appelle les personnels à la grève le jeudi 17 novembre et elle appelle :

- **A se réunir en assemblée générale intersyndicale le lundi 7 novembre à 17 h 30 à la Bourse du Travail pour mettre en commun le travail de mobilisation en vue du jeudi 17 novembre.**
- **à voter la grève le 17 novembre, en Heure d'Information Syndicale ou en AG, dans les jours qui suivent, établissement par établissement.**
- **A préparer dans les établissements une journée « lycées morts » le jeudi 17 novembre.**
- **A participer à la manifestation au départ du LP Le Chatelier (14 h) jusqu'aux escaliers de la Gare St-Charles (15h) le jeudi 17 novembre.**
- **à participer à l'AG intersyndicale qu'elle réunira à la Bourse du Travail à 17 h le jeudi 17 novembre pour faire le bilan de la journée et débattre des suites de l'action.**

L'intersyndicale relaiera les différentes initiatives prises dans les établissements, se réunira le jeudi 17 novembre à 16 h pour faire le bilan de la journée, décider des suites de l'action, préparer l'assemblée générale intersyndicale de grévistes qu'elle réunira à la Bourse du Travail à 17h.